

Présence suisse dans le monde

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

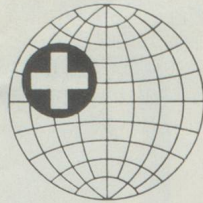
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PRÉSENCE SUISSE DANS LE MONDE



Négociations pour limiter le nombre de Suisses au Liechtenstein

Le Liechtenstein souffre d'une véritable « emprise suisse ». Sur les 26 000 habitants que compte la Principauté, 9 300 sont des étrangers dont la moitié environ des Suisses. Dès lors, les deux Etats voisins ont décidé de restreindre la libre circulation dont bénéficiaient leurs ressortissants. Des délégations des deux pays se sont rencontrées à Vaduz, la capitale du Liechtenstein, a indiqué le Département fédéral de Justice et Police. Un accord passé en novembre 1963 entre la Suisse et le Liechtenstein permet aux ressortissants de chacun des deux pays de s'installer librement dans l'autre. Les Suisses en ont largement — trop largement, semble-t-il — profité, les uns pour travailler dans la Principauté, les autres pour bénéficier d'un climat fiscal plus clément que sous le ciel helvétique. Depuis plusieurs années déjà, le Gouvernement liechtensteinois est préoccupé par le grand nombre d'étrangers résidant sur son sol (35,7 % par rapport à la population totale, soit une proportion environ trois fois plus élevée qu'en Suisse). Il a renforcé les mesures de limitation pour tous les étrangers sauf les Suisses. Ne parvenant pas à réaliser un équilibre supportable entre indigènes et étrangers, il a demandé l'ouverture de négociations avec notre pays.

Les deux délégations ont proposé à leurs gouvernements de suspendre jusqu'à nouvel avis la disposition de l'accord sur la libre circulation. La nouvelle convention est entrée en vigueur le 1^{er} novembre. Depuis cette date, les Suisses désireux de s'installer dans la Principauté sont soumis aux mêmes régimes d'autorisation que les autres étrangers. Dans ce domaine, les dispositions liechtensteinoises sont sensiblement plus sévères que les règles suisses. Inversement, les Liechtensteinois voulant résider et travailler en Suisse ne seront admis que dans les limites des possibilités du marché de travail.

La délégation de la Principauté était dirigée par M. Hans Brunhart, chef du Gouvernement, celle de Suisse par M. Guido Solari, directeur de l'Office fédéral des étrangers.

A.T.S.

Chercheurs Suisses au Groënland

Une équipe scientifique, composée de chercheurs Américains, Danois et Suisses, est parvenue cet été, à réaliser un forage à travers la couche de glace du Groënland, près de

la station-radar américaine Dye III. Le 10 août, après plusieurs mois de travail, le rocher a été atteint, à une profondeur de 2036 mètres. Les échantillons de glace obtenus lors du forage offrent d'importantes informations sur l'histoire climatique des derniers millénaires.

Les échantillons prélevés permettent par exemple de déterminer, pour telle ou telle année, la quantité des chutes de neige, la température moyenne, la composition gazeuse de l'atmosphère et l'activité volcanique de la terre. A une profondeur de 1000 mètres, la glace est âgée de 2500 ans environ, à 1500 m de 5000 ans. La couche de glace recouvrant directement le rocher remonte à 100 000 ans.

La participation suisse à l'expédition était assurée par un groupe de scientifiques de l'Institut de physique de l'université de Berne, soutenu financièrement par le Fonds national et conduite par le professeur Hans Oeschger.

A.T.S.

Des colonies Suisses frappées de vieillissement

Pour les Suisses d'Amérique latine, le 1^{er} Août est un jour sacro-saint. Ils le fêtent chaque année, avec dévotion. Ils dansent aux sons d'un orchestre champêtre, agitent des petits drapeaux, allument des lampions, mangent du rôti de bœuf et boivent du rouge. Mais ceci n'est pas toujours possible. Cette année, dans la ville argentine de Rosario, située à 320 kilomètres au nord de Buenos-Aires, la petite colonie suisse a dû faire appel à un orchestre tyrolien. Ce détail est significatif, d'un des plus importants problèmes auquel doivent faire face les Suisses vivants en Amérique latine : leurs colonies sont vieillissantes, les nouveaux émigrants venus de Suisse sont rares.

L'Argentine abrite, selon les autorités helvétiques, la plus grande proportion d'immigrants suisses en Amérique latine. On en dénombre 11 910. Le Brésil et le Mexique suivent avec respectivement, 10 049 et 2 561 ressortissants suisses. C'est au tournant du siècle et dans les années 30 que de nombreux Suisses ont choisi l'Argentine comme pays d'accueil. Ils résident principalement dans la région de Buenos-Aires, mais aussi en Patagonie et dans la province de Santa-Fé.

La fin de l'Eldorado

Le profil de « l'émigrant classique » s'est depuis quelques décennies profondément modifié. L'attrait de l'Amérique latine

comme lieu d'immigration a considérablement baissé à cause de la situation politique et économique chaotique qui prévaut dans ces pays. On ne trouve quasiment plus d'émigré suisse typique dans tout le continent sud-américain. Celui qui quitte aujourd'hui la Suisse pour l'Amérique latine le fait avec sa famille et pour une période déterminée. Il part dans le cadre de son entreprise, ainsi a-t-il une position économique sûre. Il n'a généralement que peu d'intérêt pour les institutions suisses sur place et s'il fréquente le club suisse de Buenos-Aires, c'est pour profiter des activités sportives qu'il propose.

Une interrogation demeure cependant. Pourquoi les nouveaux immigrants s'intéressent-ils si peu aux activités des nombreux clubs et organisations suisses en Amérique latine ? Les membres des clubs appartenant au troisième âge dominant dans les réunions et les discussions roulent souvent sur l'AVS et les autres avantages de la Suisse pour les retraités. Les immigrés de longue date ont souvent une vision différente que les immigrés récents sur les régimes dictatoriaux au pouvoir, en Amérique latine : il n'est pas rare de voir des discussions à ce sujet se terminer dans des disputes désagréables. Finalement, les clubs suisses n'ont parfois de suisse que le nom : au club des Confédérés de Buenos-Aires, par exemple, on ne parle plus guère que l'espagnol. D'autre part, sur les 11 190 Suisses d'Argentine, seuls 2 793 d'entre eux ne sont « que Suisses », les autres possèdent également le passeport du pays d'accueil. (Hélas, en France, politique mise à part, le problème du vieillissement est exactement le même.)

A.T.S. Réd.)

Aide aux écoles suisses de l'étranger

L'aide aux écoles suisses de l'étranger devra être modifiée en fonction des conditions nouvelles. Il s'agira en particulier, dans un premier temps, de mieux adapter le calcul et l'octroi des contributions fédérales aux buts de la loi, de simplifier l'exécution de celle-ci et d'encourager les bénéficiaires de subventions à augmenter leurs propres prestations. A cet effet, l'ordonnance sur l'aide aux écoles suisses de l'étranger a été révisée.

Le Conseil fédéral a approuvé cette révision. Il avait chargé en 1980 un groupe de travail d'examiner la conception ayant prévalu en cette matière jusqu'à présent. Ce réexamen de l'aide est justifié par le fait qu'il n'y a plus que 19 écoles suisses à l'étranger se répartissant sur 10 pays. On peut donc admettre que les Suisses de l'étranger bénéficiant d'un tel appui constituent une petite minorité.

La Confédération accorde aux écoles suisses à l'étranger d'importantes contributions aux traitements des enseignants tant suisses qu'étrangers, ainsi que pour l'acquisition du matériel scolaire. Elle verse en outre un montant annuel fixe en faveur de chaque élève de nationalité ou de mère suisse.

Le budget du Département fédéral de l'Intérieur prévoit à cette fin 12,8 millions de francs pour l'année courante. En dépit des réductions opérées dans le cadre des mesures d'économie, la Confédération couvre, à l'heure actuelle encore, plus de la moitié des frais annuels de ces écoles privées.

La Commission consultative sur les écoles suisses à l'étranger, qui compte des délégués de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique ainsi que des associations regroupant les Suisses de l'étranger, a approuvé le projet de révision.

A.T.S.

Un biologiste suisse chargé de « veiller » sur le Mekong

Le Mekong risquant d'être pollué par les industries que l'on envisage de créer dans son bassin, le biologiste suisse Karl Wuhrmann a été mandaté par le « comité du Mekong », une émanation de la Commission économique et sociale des Nations-Unies pour l'Asie et le Pacifique (E.S.C.A.P.), pour élaborer, d'ici une année, un plan de surveillance et d'études biologiques systématiques de ce fleuve et de ses affluents en Thaïlande, au Laos, au Cambodge et au Vietnam.

M. Wuhrmann, qui était, il y a une année, encore professeur de microbiologie au laboratoire de recherches hydraulique, hydrologique et glaciologique de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich (E.P.F.Z.), se trouve actuellement dans ces pays du sud-est asiatique, où il effectue un long voyage d'étude pour déterminer les endroits les plus aptes à une surveillance du Mekong et de ses affluents.

Par son débit et sa longueur (près de 6 000 km), le Mekong, dont la source se trouve au Tibet, est le principal fleuve du sud-est asiatique et le dixième du monde. Il a un débit extrêmement variable : durant la sécheresse, il peut tomber, dans le delta, à 1'000 m³ par seconde et atteindre, en période de crue, 60 000 m³ à la seconde !

Le « Comité du Mekong », qui siège à Bangkok, a plusieurs projets de développement économique dans le bassin fluvial, notamment la construction de barrages et de centrales hydrauliques, qui permettraient de régulariser le cours d'eau durant la saison des pluies, d'effectuer deux, voire trois, récoltes annuelles de riz, d'apporter l'électricité dans les villages et de mettre sur pied une industrie agro-alimentaire.

Une fois réalisés, ces projets risquent cependant d'avoir des conséquences sur la composition chimique des eaux. C'est pourquoi le « Comité du Mekong » a mandaté le professeur Wuhrmann pour étudier l'installation d'un système permanent de surveillance. Selon le biologiste suisse, les déchets des industries envisagées, s'ils ne sont pas dissouts, pourraient compromettre l'équilibre écologique de la région.

A.T.S.

Suisses de l'étranger Plus de 50 % en trente ans

Durant les 30 dernières années, le nombre de Suisses de l'étranger a augmenté d'environ 50 %. Les représentations consulaires suisses ont enregistré fin 1980 354 232 personnes dont 1 237 sont des Liechtensteinois. Plus de la moitié d'entre eux sont double-nationaux. C'est en France que vit la colonie suisse la plus importante puisqu'on y compte 92 810 compatriotes. Ces chiffres ont été communiqués par l'Office fédéral des étrangers (Département de Justice et Police) qui tous les trois ans procède à ce genre d'enquête.

Sur les 354 232 personnes recensées par les consulats suisses, 160 074 (45 %) avaient uniquement la nationalité suisse et 194 158 (55 %) étaient doubles-nationaux. Depuis 1950, leur nombre a progressé de 116 789 soit d'environ 50 %. Alors que le nombre de citoyens uniquement suisses a reculé de 3 %, celui des doubles-nationaux a progressé de 168 %. La progression de ces derniers n'atteignait en 1950 que 30 %. Ce sont principalement deux dispositions de la législation suisse qui ont permis cette évolution. D'abord, un Suisse qui se fait naturaliser à l'étranger ne perd le droit de cité suisse que s'il y renonce expressément. En outre, une femme suisse qui épouse un étranger peut conserver sa nationalité moyennant une déclaration avant le mariage. Enfin, la possibilité d'adhérer à l'AVS ainsi que la loi sur l'assistance des Suisses de l'étranger ont incité de nombreux doubles-nationaux à s'immatriculer auprès des consulats suisses.

Un « Swiss Festival » à Houston Texas

Une vingtaine d'expositions figurent au programme et abordent les sujets les plus variés : collection de peintures suisses, mission de la Croix-Rouge, activité d'une vingtaine de Suisses installés à Houston. A propos de ces derniers, il est intéressant de relever qu'un des citoyens les plus célèbres de Houston, George Hermann, était originaire de Davos. La fortune qu'il a léguée à sa ville d'adoption a permis de construire un grand hôpital. Une présentation audiovisuelle sur le tourisme suisse et une exposition de produits de consommation suisse auront lieu dans un important Shopping Center. De leur côté, la Fédération horlogère et les industries suisses du textile organiseront une exposition et un défilé de mode.

De nombreuses personnalités suisses de la politique, de la finance et de la science tiendront séminaires et conférences. On reconnaît parmi eux l'ancien conseiller fédéral Willy Spuehler, Fritz Leutwyler, président de la Banque nationale, Jean-Pierre Blaser, directeur de l'institut de recherches nucléaires à Villigen et Walter Siegenthaler, directeur de la clinique de médecine interne de Zurich. La célèbre « Rice University » mettra

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

sur pied une semaine du cinéma suisse. Le groupe suisse de mimes Mummenschanz se rendra spécialement sur place. L'orchestre symphonique de Houston jouera le concerto pour cor des Alpes de Jean Daetwyler avec le soliste Jozsef Molnar. Un groupe folklorique de Suisse centrale donnera des concerts en plein air et se produira aussi dans des hôpitaux et des asiles de vieillards. Ce festival a été conçu par un groupe de travail siégeant en Suisse et par un comité local créé à Houston. Tous les milieux intéressés étaient représentés dans ces organismes qui ont pu compter sur la participation des délégués des organisations économiques, culturelles et scientifiques ainsi que des Suisses de Houston.

A.T.S.

Le Caquelon

Restaurant de spécialités suisses

fondues — raclettes

43, grande rue 78240 Chambourcy

Tél. 965-28-41

Fermé le dimanche soir et le lundi

Au centre du village près de l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN LAYE par la RN 13, direction Mantes.

RAPPEL

Chaque samedi à 16 heures

la Messe (du dimanche) est célébrée par le Père Schilliger dans la chapelle de la Mission catholique suisse :

10, rue Violet, Paris 15^e

☎ 575.09.72.

Métro : La Motte-Picquet, Grenelle ou Duplex.